

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

VOGEL

Progrès du commerce de la France avec l'Angleterre depuis le traité du 23 janvier 1860 (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 41-44

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__41_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV.

Progrès du commerce de la France avec l'Angleterre depuis le traité du 23 janvier 1860.

(SUITE ET FIN.)

Les résultats du mouvement commercial de 1864, entre les deux pays, sont surtout décisifs pour l'appréciation des effets de ce régime, qui s'y présentent sous le jour le plus favorable à l'intérêt français. Les progrès en 1864 ont été surtout remarquables pour nos vins et nos eaux-de-vie, nos soieries et lainages, les effets d'habillement et articles de mode, les merceries et peaux préparées et ouvrées en France, notre beurre et nos œufs, dont les chiffres ont dépassé ceux de toutes les années antérieures. C'est un brillant début, qui fait encore mieux augurer de l'avenir, avec les modifications que le temps ne peut manquer d'opérer dans les habitudes anglaises.

En général, dans l'ensemble de nos opérations avec les ports britanniques d'Europe, la somme de nos exportations l'emporte sur celle de nos importations, tandis que l'inverse est à constater dans le mouvement du numéraire et des métaux précieux, de l'or surtout, entre les deux pays. Mais, pour les marchandises, la différence, qui n'avait jamais été plus forte qu'en 1859, tend visiblement à se réduire, et un des effets du traité paraît devoir être non-seulement de multiplier, mais aussi d'établir de plus en plus les rapports commerciaux entre les deux nations sur le pied d'un échange de produits contre produits. Ne perdons pas de vue, d'ailleurs, qu'une partie de nos exportations d'outre-Manche ne reste pas en Angleterre, mais a les États-Unis pour destination finale.

Notre commerce avec l'Irlande ne s'établit encore en majeure partie qu'indirectement par l'entremise de l'Angleterre. Cela tenait surtout, naguère, au défaut de moyens de communication directs; mais, depuis 1861, fonctionne entre le Havre et Glasgow, un service de bateaux à vapeur touchant à Belfast. Les articles qui alimenteraient le plus avantageusement le trafic entre nos ports et l'Irlande sont, d'une part, en première ligne, nos vins et nos eaux-de-vie, le blé et d'autres grains, quand nos récoltes permettent l'exportation; puis les huiles de colza, les pierres de Caen pour sculpture architecturale, expédiées à Dublin comme lest, les articles de mode et la bijouterie; de l'autre côté, les toiles d'Irlande et autres produits de l'industrie linière de Belfast, les popelines, les *friezes*, les *tweeds*, le whiskey, dont cette place nous expédiait autrefois des quantités considérables, de l'avoine et bientôt peut-être aussi des bestiaux. Des graines de lin de France ont également été employées en 1862 avec succès dans cette île, pour l'ensemencement.

Les vins sont, de tous nos articles, celui dont le traité de commerce a le plus facilité le placement en Irlande. Cependant ses dispositions paraissent avoir égale-

ment favorisé l'écoulement des produits de l'industrie linière de Belfast, celui des popelines surtout, car la valeur de l'exportation directe en fils et tissus de lins d'Irlande pour la France a triplé depuis, à en juger par le chiffre de 1862 (porté à 3,713,000 fr.). C'est pour les vins, qui ne peuvent supporter le transbordement, et pour les articles de mode, surchargés de frais par les expéditeurs de Londres, que l'organisation de moyens de transport directs, de nos ports à cette île, était surtout désirable.

VOGEL.

Nous croyons devoir compléter par quelques calculs le travail qui précède. Ils porteront sur le commerce spécial de la France avec le Royaume-Uni.

Un des tableaux que nous trouvons dans ce travail fait connaître que, sous le régime du traité, les importations anglaises en France se sont élevées, de 278 millions en 1859, à 579 millions en 1864, pour les articles entrés dans notre consommation, et de 591 millions à 904 $\frac{1}{2}$ millions pour l'exportation des produits français. (Voir le numéro précédent, page 14.)

D'après le même tableau, l'exportation de France, comparée à l'exportation d'Angleterre, prise pour unité, a suivi la marche suivante :

| | | | | |
|----------------|-----|--|----------------|-----|
| 1859 | 2.1 | | 1863 | 1.4 |
| 1862 | 1.2 | | 1864 | 1.6 |

Ainsi, en 1859, l'exportation de France était double de l'importation anglaise; le traité de commerce a amené ces deux mouvements à l'égalité en 1862. Mais la supériorité de l'exportation française s'accroît chaque année, et, en 1864, elle égale plus de 1 $\frac{1}{2}$ fois l'importation anglaise. Si cette progression continuait, en 1866 la France et l'Angleterre se retrouveraient, avec un commerce sensiblement accru, dans la même situation qu'en 1859, c'est-à-dire que nous exporterions en Angleterre 2 fois plus de produits qu'elle ne nous en enverrait.

Relativement aux *produits naturels* seulement, on a les rapports ci-après :

| | | | | |
|----------------|-----|--|----------------|-------------------|
| 1859 | 1.1 | | 1863 | 0.6 $\frac{1}{2}$ |
| 1862 | 0.6 | | 1864 | 0.8 |

Après avoir exporté en Angleterre autant de *produits naturels* (matières premières comprises) qu'elle nous en envoie, nous en recevons, par suite du traité, une plus grande quantité. Mais les années suivantes, la proportion se modifie, et si la progression continue, dès 1866 les deux pays se retrouveront dans la même situation qu'en 1859, c'est-à-dire qu'ils s'enverront une quantité à peu près égale de ces produits.

En ce qui concerne les *produits manufacturés*, le rapport de l'exportation française à l'importation anglaise s'établit comme il suit :

| | | | | |
|----------------|------|--|----------------|-----|
| 1859 | 19.2 | | 1863 | 5.6 |
| 1862 | 3.6 | | 1864 | 5.8 |

Ainsi, après avoir expédié en Angleterre 19 fois plus de produits manufacturés que ce pays ne nous en envoyait, nous voyons tout d'un coup ses envois sextupler sous le régime du traité de commerce. Notre exportation n'en reste pas moins 3.5 fois supérieure, et elle l'est aujourd'hui près de 6 fois. Toutefois, l'année 1864 semble indiquer un état stationnaire dans nos progrès dans ce sens.

Étudions maintenant les progrès accomplis de part et d'autre.

De 1859 à 1862, les importations anglaises en France ont monté de 278,225,000 fr.

à 525,656,000 fr.; c'est un accroissement de 247,431,000 fr., soit de 88.93 p. 100. Dans le même intervalle, les exportations françaises pour l'Angleterre ont passé de 591,277,000 fr. à 619,525,000 fr.; c'est un accroissement de 28,248,000 fr., ou seulement de 4.78 p. 100. Ainsi le premier effet du traité de commerce a été d'augmenter considérablement l'importation anglaise, sans nuire toutefois à l'exportation française, qui s'est accrue, quoique dans une très-faible proportion. Mais depuis, les faits ont marché ainsi qu'il suit (valeurs en milliers de francs) :

| Années. | Importations anglaises. | Accroissement | | Exportations françaises. | Accroissement | |
|---------------------------|-------------------------|---------------|---------|--------------------------|---------------|---------|
| | | absolu. | p. 100. | | absolu. | p. 100. |
| 1862 | 525,656 | » | » | 619,525 | » | » |
| 1863 | 592,646 | 66,990 | 13 | 799,614 | 180,089 | 29 |
| 1864 | 578,708 | —13,938 | —2 | 904,441 | 104,827 | 13 |
| Accroissement total . . . | » | 53,052 | 10 | » | 284,916 | 46 |

Ce tableau indique que, après le premier et grand effet amené par le traité, l'accroissement de l'exportation française a marché plus de 5 fois plus rapidement que celui de l'importation anglaise.

D'où il suit que le temps d'arrêt de ce commerce international a été plus sensible pour l'Angleterre que pour nous.

Nous venons de calculer sur les exportations et importations en masse. Voici les faits en ce qui concerne les *produits naturels*. Par l'effet du traité, de 1859 à 1862, l'importation anglaise s'est élevée, de 262,166,000 fr., à 426,116,000 fr.; c'est une augmentation de 163,950,000 fr. ou de 62.53 p. 100. Dans le même intervalle, l'exportation française en Angleterre est descendue, de 282,201,000 fr., à 261,759,000 fr., soit une diminution de 7.24 p. 100. On s'explique peu cette diminution; mais on va voir qu'elle s'est compensée dès les années suivantes (valeurs en milliers de francs) :

| Années. | Importations anglaises. | Accroissement | | Exportations françaises. | Accroissement | |
|---------------------------|-------------------------|---------------|---------|--------------------------|---------------|---------|
| | | absolu. | p. 100. | | absolu. | p. 100. |
| 1862 | 426,116 | » | » | 261,759 | » | » |
| 1863 | 509,469 | 83,353 | 19.5 | 333,169 | 71,410 | 27.2 |
| 1864 | 488,905 | —20,564 | —4.0 | 382,467 | 49,298 | 14.8 |
| Accroissement total . . . | » | 62,789 | 14.7 | » | 120,708 | 46.0 |
| | | | ou 7.3 | | | ou 23.0 |
| | | | par an. | | | par an. |

Depuis 1862, l'importation anglaise ne s'est donc accrue que d'environ 7 p. 100 par an, et l'exportation française de 23 p. 100, c'est-à-dire 3 fois plus.

On constate, en outre, que l'importation anglaise, après s'être accrue de 19 p. 100, a diminué dès l'année suivante de 4 p. 100; tandis que l'exportation française n'a cessé de grandir, bien que l'accroissement de la deuxième à la troisième année ait été inférieur à celui de l'exercice précédent.

Mais il n'y a là, pour les deux pays, aucune raison de s'émouvoir; car si nous envoyons en Angleterre les produits naturels de notre agriculture, l'Angleterre nous adresse les matières premières de notre industrie. Tout est pour le mieux, et il n'y a qu'à souhaiter que cet échange s'étende sans relâche.

C'est sur le mouvement réciproque des produits manufacturés que les plus vives préoccupations se sont portées, et il importe alors de rechercher quelle a été la mesure de ce mouvement. Or, il résulte du tableau dressé par M. Vogel que, de 1859 à 1862, la liberté du commerce a fait monter l'importation anglaise de

16,059,000 fr. à 99,540,000 fr.; c'est une augmentation subite de 83,481,000 fr. ou de 522 p. 100. — L'importation française ne s'est élevée, dans la même période, que de 309,076,000 fr. à 375,766,000 fr., soit de 18 p. 100 seulement.

La disproportion, qui est considérable, s'explique par le très-petit nombre d'objets fabriqués que l'Angleterre nous envoyait avant les traités de 1860. Ce résultat s'est modifié comme il suit dès les années suivantes (valeurs en milliers de francs):

| Années. | Importations anglaises. | Mouvement | | Exportations françaises. | Mouvement | |
|----------------------------|----------------------------|-----------|---------|-----------------------------|-----------|---------|
| | | absolu. | p. 100. | | absolu. | p. 100. |
| 1862 | 99,540 | » | » | 357,766 | » | » |
| 1863 | 83,177 | — 16,363 | — 16.4 | 466,445 | 108,679 | 30.4 |
| 1864 | 89,803 | 6,626 | 8.0 | 521,974 | 55,529 | 15.8 |
| Accroissement total. . . . | » | — 9,737 | — 9.8 | » | 164,208 | 45.9 |

C'est, par année, une diminution de 4.9 p. 100 par an pour les importations anglaises, et une augmentation de 25.9 pour les exportations françaises. Ces résultats sont significatifs. Il ne faudrait cependant pas se faire de trop grandes illusions sur l'issue définitive de la lutte qui s'est établie entre les deux industries; avec un pays comme l'Angleterre où les ressources du travail industriel sont si grandes, et où l'art d'approprier les produits aux goûts, aux besoins, aux simples fantaisies des consommateurs étrangers est si ingénieux, il ne faut pas s'endormir sur un premier triomphe. Il importe donc que notre industrie veille sans relâche et se tienne prête à faire tête à une concurrence de plus en plus active et opiniâtre.

En résumé, quant à présent, 1^o nous envoyons en Angleterre un peu moins de produits naturels que nous en recevons; nous lui envoyons près de 6 fois plus d'objets manufacturés; — 2^o l'importation anglaise, sans distinction de produits, que le traité de 1861 avait considérablement et subitement accrue, tend à rester stationnaire et même à diminuer, tandis que notre exportation s'accroît dans des proportions considérables.

(Note de la Rédaction.)